



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 29.09.2020

Modifié 29.09.2020 (F) Version 4.0

**Brennessel Pulver / Poudre d'orties /
Polvere d'ortica**

! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Brennessel Pulver / Poudre d'orties / Polvere d'ortica
Prod-Nr. 4005240156971
CPID 583675-20

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

! Conditions d'utilisation recommandées

Stimulant végétal.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Neogard AG
Industriestrasse 783, CH-5728 Gontenschwil
Téléphone +41 62 767 00 50, Fax +41 62 767 00 67
E-Mail info@neogard.ch
Internet www.neogard.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Tox Info Suisse
Téléphone 145 (info@toxinfo.ch)

Fabricant

W. Neudorff GmbH KG (CH)
An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 5155 624-0, Fax +49 5155 6010
E-Mail msds@neudorff.de
Internet www.neudorff.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Tox Info Suisse
Téléphone 145 (info@toxinfo.ch)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Indications complémentaires

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Indications diverses

! Remarque

pas nécessaire



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 29.09.2020

Modifié 29.09.2020 (F) Version 4.0

**Brennessel Pulver / Poudre d'orties /
Polvere d'ortica**

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

! RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Description

préparation entièrement naturelle à base d'herbes, feuilles d'orties séchées

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Le produit ne contient aucune substance toxique.

Après inhalation

Aucune mesure particulière.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Aucune mesure particulière.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Après ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Pas de symptôme spécifique à la substance connue.

Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

non connu

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

eau

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 29.09.2020

Modifié 29.09.2020 (F) Version 4.0

Brennessel Pulver / Poudre d'orties / Polvere d'ortica

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas inhaler les émanations de fumée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune information disponible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Mesures générales de protection

Eviter de toucher avec les yeux.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Aucune mesure particulière nécessaire.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Stocker au sec.

Classe de stockage (RFA) 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 29.09.2020

Modifié 29.09.2020 (F) Version 4.0

**Brennessel Pulver / Poudre d'orties /
Polvere d'ortica**

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

pas nécessaire

Protection des mains

pas nécessaire

Protection des yeux

pas nécessaire

Autres mesures de protection

pas nécessaire

Dispositifs techniques appropriés de commande

aucune

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

pastilles

Couleur

vert

Odeur

caractéristique

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non applicable				
Température d'ébullition/plage d'ébullition	non déterminé				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	non déterminé				
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	aucune				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 29.09.2020

Modifié 29.09.2020 (F) Version 4.0

Brennessel Pulver / Poudre d'orties / Polvere d'ortica

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Température d'inflammation	non déterminé				
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	non déterminé				
Densité relative	non déterminé				
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau				insoluble, pellets décomposés	
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	non déterminé				

Propriétés comburantes

Le produit ne favorise pas la combustion.

Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

9.2. Autres informations

Comme le produit est fabriqué à partir de matières premières naturelles, on ne peut pas exclure des variations dans les caractéristiques physiques.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 29.09.2020

Modifié 29.09.2020 (F) Version 4.0

Brennessel Pulver / Poudre d'orties / Polvere d'ortica

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Informations diverses

Pas de décomposition si utilisation et stockage comme indiqué.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 2000 mg/kg			
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Non irritant.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			
Sensibilisation des voies respiratoires	non sensibilisant			

Remarques générales

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Biodégradabilité	Le produit est biodégradable.			

12.3. Potentiel de bioaccumulation



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 29.09.2020

Modifié 29.09.2020 (F) Version 4.0

Brennessel Pulver / Poudre d'orties / Polvere d'ortica

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Ce produit est une substance purement organique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives au produit

Les restes du produit peuvent être éliminés dans le compost.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

nettoyer mécaniquement

Remarques générales

Les quantités ménagères peuvent être jetées dans les ordures ménagères.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Informations diverses relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 29.09.2020

Modifié 29.09.2020 (F) Version 4.0

**Brennessel Pulver / Poudre d'orties /
Polvere d'ortica**

! RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation nationale

! Prescriptions, limitations et interdictions diverses

Dünger gemäß der deutschen DüngemittelVO.

Classe de danger pour l'eau

- Non dangereux pour l'eau.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Lire le mode d'emploi!

Informations diverses

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 3.9